Nations Unies S/PV.6490



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6490e séance

Vendredi 25 février 2011, à 15 heures
New York

Président :	Mme Viotti	(Brésil)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

11-24389 (F)





La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

La Présidente (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je salue la présence à la présente séance du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et je l'invite à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de l'occasion qui m'est offerte de lui faire un exposé cet après-midi. La question inscrite à notre ordre du jour porte sur la paix et la sécurité en Afrique. Avant de débattre de la situation extrêmement inquiétante en Libye, je voudrais informer brièvement le Conseil de l'évolution de la situation dans d'autres parties de l'Afrique.

Nous sommes tous vivement préoccupés par la dégradation de la situation au plan de la sécurité en Côte d'Ivoire, comme le Conseil l'a peut-être vu dans la déclaration que j'ai faite plus tôt dans la journée. Les affrontements opposant les forces de sécurité loyales à M. Gbagbo et des groupes armés ont causé de nombreuses victimes civiles dans plusieurs parties d'Abidjan.

Des informations font également état d'une reprise des combats dans l'ouest du pays. Une fois encore, j'exhorte les forces de sécurité loyales à M. Gbagbo à mettre fin à la violence. De toute évidence, il incombe au Gouvernement de protéger la population civile. Ses forces armées doivent s'acquitter de ces responsabilités de manière professionnelle et impartiale. J'appelle de nouveau, comme je l'ai fait dans la déclaration que j'ai prononcée vendredi 18 février, le camp de M. Gbagbo à mettre fin à la mobilisation militaire actuelle et aux attaques contre la population civile et de cesser d'entraver le déroulement de notre opération de maintien de la paix, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Je redoute vivement que la Côte d'Ivoire ne soit sur le point de replonger dans la guerre civile. Le temps nous est compté. Si le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine n'intervient pas de manière décisive pour trouver une solution, toute son action pourrait être dépassée par les événements.

Je note avec une vive préoccupation que les forces de M. Gbagbo ont continué d'attaquer les civils et de violer les droits de l'homme même après la récente visite du Groupe. Je crois savoir que le Groupe se réunira de nouveau à Nouakchott, en Mauritanie, dans les prochains jours. Le peuple ivoirien et la communauté internationale comptent sur lui pour trouver une issue pacifique à cette crise.

Dans le même temps, l'ONUCI s'emploie à maintenir les voies de communication ouvertes tant avec le gouvernement du Président Ouattara qu'avec le camp de M. Gbagbo. L'ONUCI continue de surveiller les violations des droits de l'homme, de mener des enquêtes à leur sujet et d'effectuer des patrouilles pour protéger les civils.

Comme je l'ai déjà dit, la Côte d'Ivoire représente un test pour la démocratie dans toute l'Afrique. Plus de 20 élections doivent se tenir sur tout le continent cette année. Comme ailleurs, les dirigeants de la région doivent écouter leur peuple. Ils doivent respecter les droits de l'homme fondamentaux. Pour ce qui est de la démocratie et des élections libres, c'est la volonté du peuple qui doit l'emporter.

Nous sommes réunis à un moment crucial, qui pourrait s'avérer décisif pour le monde arabe. Des questions fondamentales de paix et de stabilité sont en jeu, tout particulièrement en ce moment en Libye.

Depuis que mon Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Lynn Pascoe, a fait le point de la situation au Conseil cette semaine (voir S/PV.6486), des informations n'ont cessé de faire état d'actes de violence et du recours à la force. Selon les estimations, plus de 1 000 personnes ont été tuées. Il semblerait que la partie orientale du pays soit aux mains d'éléments de l'opposition, qui se sont emparés des armes et des munitions dans les dépôts d'armes. Des affrontements ont lieu chaque jour dans au moins trois villes près de Tripoli. Les rues de la capitale sont en grande partie désertes. Les habitants ne peuvent pas quitter leurs maisons de peur de se faire abattre par les forces gouvernementales ou les milices. Les partisans du colonel Kadhafi effectueraient des perquisitions et des arrestations, maison par maison. Selon certaines

sources, ils se seraient même rendus dans les hôpitaux pour y tuer des opposants blessés.

Aujourd'hui, des affrontements ont encore eu lieu, faisant de nombreuses victimes. Dans leurs déclarations publiques, le colonel Kadhafi et les membres de sa famille ont continué à brandir aux citoyens la menace d'une guerre civile et de massacres si les manifestations se poursuivaient. Il y a d'autres allégations de meurtres de soldats qui refusaient de tirer sur leurs compatriotes.

Disons-le franchement : ces récits de journalistes, de groupes d'activistes des droits de l'homme et de civils présents sur le terrain suscitent de graves inquiétudes concernant la nature et à l'ampleur du conflit. Il y a des allégations de meurtres à l'aveugle, d'arrestations arbitraires, de tirs sur des manifestants pacifiques, d'incarcération et de torture des opposants, et de recours à des mercenaires étrangers. Des informations font aussi état de la présence de femmes et d'enfants parmi les victimes, et d'attaques aveugles visant des étrangers soupçonnés d'être des mercenaires. Nous savons, par le Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge, que des obstacles entravent gravement la prestation de soins médicaux et l'accès des travailleurs humanitaires. Nous ne possédons aucune preuve concluante, mais les informations reçues semblent être crédibles et cohérentes.

Je pense fermement que la première obligation de la communauté internationale est de faire tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la protection immédiate des civils qui se trouvent en situation de danger manifeste. En effet, si l'on a besoin de preuves supplémentaires, il faut les chercher tout en apportant des mesures de protection.

Aujourd'hui, le Conseil des droits de l'homme a organisé une session extraordinaire à la demande de près de 50 États Membres, membres et non-membres du Conseil. C'est la première fois que le Conseil des droits de l'homme consacre une session extraordinaire à un des ses membres. Je me félicite de la ferme position adoptée aujourd'hui par le Conseil des droits de l'homme en décidant de constituer une commission d'enquête internationale indépendante, et je lui promets mon plein appui. Je prends également note de la recommandation faite par le Conseil des droits de l'homme à l'Assemblée générale l'invitant à envisager de suspendre la Libye du Conseil des droits de l'homme.

À cet égard, je voudrais souligner la déclaration qu'a faite Mme Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, au Conseil des droits de l'homme. Elle a rappelé aux États Membres que, lorsqu'un État ne protège manifestement pas sa population contre de graves crimes internationaux, la communauté internationale a la responsabilité d'intervenir et de prendre des mesures de protection de manière collective, opportune et décisive.

Je voudrais également signaler que tout porte à croire qu'une crise de réfugiés et de personnes déplacées se profile. Le personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en activité le long de la frontière entre la Tunisie et la Libye, a indiqué qu'un flux constant de personnes quittait le pays depuis le 22 février. Environ 22 000 personnes se sont enfuies vers la Tunisie, et 15 000 autres vers l'Égypte. Cependant, l'on craint qu'un plus grand nombre de résidents et de travailleurs migrants soient en fait piégés et incapables de se sauver.

Nombre de ceux qui ont traversé la frontière ont raconté à des représentants du HCR que leur périple avait été terrifiant. De nombreuses informations indiquent que des réfugiés ont été harcelés et menacés avec des armes et des couteaux. Il est crucial que les organismes humanitaires puissent accéder aux régions frontalières. Il importe également que les États voisins, y compris l'Europe, gardent leurs frontières ouvertes à la population fuyant la Libye. Nous nous attendons à ce que la situation se détériore, le Programme alimentaire mondial se montrant inquiet quant aux réserves alimentaires de la Libye.

Nous avons entendu des déclarations fermes de la part de nombreux dirigeants internationaux et d'organisations internationales, dont la Ligue des États arabes, l'Union européenne et l'Union africaine. Ils ont appelé à la cessation immédiate de la violence et ont condamné ce qui semble être de graves violations des droits de l'homme. Au cours de mes conversations avec les dirigeants de la région et d'autres pays, ainsi que dans mes déclarations publiques et privées, j'ai condamné cette situation avec véhémence et insistance. La violence doit cesser. Ceux qui font couler de manière si brutale le sang d'innocents doivent être punis. Les droits de l'homme fondamentaux doivent être respectés.

Mes Conseillers spéciaux pour la prévention du génocide et pour la responsabilité de protéger ont

rappelé aux autorités nationales libyennes, ainsi qu'à celles d'autres pays connaissant des manifestations populaires à grande échelle, que les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés, au Sommet mondial de 2005, à protéger leurs populations par la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité, y compris l'incitation à les commettre. À présent, le défi que nous devons relever est d'offrir une protection véritable et de faire tout notre possible pour mettre fin à la violence actuelle.

Alors que le Conseil envisage ses prochaines mesures, je l'exhorte à considérer un vaste éventail de possibilités d'action. Certaines des propositions envisagées par le Conseil comprennent l'imposition de sanctions financières et commerciales, y compris des mesures ciblées contre les dirigeants, comme une interdiction de voyager ou un gel de leurs avoirs financiers. Certains États Membres appellent à un embargo total sur les armes. D'autres appellent notre attention sur les violations manifestes et considérables des droits de l'homme qui ont lieu en Libye, et demandent au Conseil de sécurité de prendre des mesures efficaces pour garantir une responsabilité effective.

Il est temps que le Conseil de sécurité envisage des mesures concrètes. Les heures et les jours à venir seront décisifs pour les Libyens et leur pays, et les conséquences tout aussi importantes pour l'ensemble de la région. Les déclarations et les actions du Conseil de sécurité sont attendues avec impatience et seront suivies dans toute la région. Quelle que soit la voie qu'il choisira, n'oublions pas l'urgence de la situation. Dans ces circonstances, la perte de temps signifie davantage de vies humaines perdues. Lundi, je me rendrai à Washington pour discuter de cette question et d'autres avec le Président Obama.

Je voudrais aborder deux autres points concernant la paix et la sécurité sur le continent.

Premièrement, concernant la situation au Darfour, le Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU est toujours en pourparlers à Doha avec le Gouvernement soudanais et les deux factions rebelles, à savoir le Mouvement pour la justice et l'égalité et le Mouvement pour la libération et la justice. Les parties sont actuellement en train d'examiner un projet d'accord. Il est essentiel pour la communauté internationale de tenir sa promesse en aidant les parties à parvenir à une paix inclusive et globale.

Je suis également préoccupé par la poursuite des hostilités entre le Gouvernement et l'alliance tactique des groupes rebelles au Darfour-Nord, qui ont, semble-t-il, entraîné le déplacement d'un grand nombre de civils. L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour envoie des patrouilles pour vérifier ces informations et accroît sa présence afin de protéger les civils de la région, et de fournir de l'eau et de la nourriture aux personnes déplacées.

Enfin, j'ai rencontré aujourd'hui le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, de la République de Guinée équatoriale, et le Président Ali Bongo Ondimba, de la République gabonaise. À notre invitation, les deux dirigeants se sont rencontrés à l'ONU dans le souci de régler le différend frontalier qui oppose depuis longtemps leurs pays. J'ai le plaisir d'annoncer qu'ils ont tous deux réaffirmé leur volonté de soumettre leur différend à la Cour internationale de Justice et de tout mettre en œuvre pour mener à bien la médiation le plus rapidement possible.

Je tiens à souligner qu'ils bénéficieront du plein appui de l'ONU dans leur effort pour trouver ensemble une solution. Il s'agit là d'un témoignage de sagesse politique important de la part des deux parties.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamahiriya arabe libyenne.

M. Shalgham (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance consacrée à la situation dans mon pays et aux événements qui s'y déroulent. Je remercie aussi le Secrétaire général de se préoccuper de la situation dans mon pays.

Pol Pot, chef des Khmers rouges, à qui on demandait pourquoi il avait massacré un tiers de son peuple, a eu cette réponse : « Je l'ai fait pour le peuple ». Avant d'envahir l'Union soviétique, Hitler convoqua Rommel qui se trouvait en Libye et lui dit : « Général, je veux envahir l'Union soviétique ». Réponse de Rommel : « L'opération Barbarossa nous coûtera 2 millions de vies humaines ». « Quelle importance que 2 millions d'Allemands meurent si c'est pour défendre la gloire du Führer? », rétorqua Hitler.

Ce qui se passe en Jamahiriya arabe libyenne est très grave. Le 15 février, un groupe de civils est descendu dans les rues de Benghazi pour demander

pacifiquement la libération d'un avocat nommé Tarbel, qui représente les familles des 2 000 prisonniers tués en 1996 dans la prison d'Abu Salim. Ils ont été accueillis par des tirs à la tête et à la poitrine. À croire que les soldats qui ont ouvert le feu ignoraient que les êtres humains ont, outre une tête et un ventre, d'autres membres tels les jambes et les pieds, sur lesquels on peut viser, sans compter les autres moyens – jets d'eau chaude, bombes lacrymogènes ou autres – qui peuvent être utilisés contre des manifestants.

Les manifestations se sont étendues à d'autres contrées du pays, les Libyens demandant la démocratie, le progrès, la liberté et revendiquant leurs droits. Ils ont manifesté pacifiquement. Ils n'ont jeté aucune pierre. Et ils ont été tués. Qu'a fait le frère Mouammar Kadhafi? Il a accusé les manifestants d'être sous l'effet d'hallucinogènes. Les dizaines de milliers de personnes qui sont descendues dans la rue partout en Libye doivent avoir consommé des montagnes de pilules pour avoir ainsi perdu l'esprit. Une montagne de pilules aussi haute que le mont Al-Akhdar ne suffirait pas au million de personnes sorties manifester à Benghazi, hier.

Le message adressé par Mouammar Kadhafi et ses fils aux Libyens est le suivant : « Ou nous continuons de vous gouverner, ou nous vous tuons ». C'est on ne peut plus clair. Ce soir, après que des dizaines de personnes ont été tuées à Tajura et Arada dans l'est de Tripoli, Kadhafi a prononcé un discours devant des jeunes venus d'orphelinats et des soldats habillés en civil et il a déclaré : « Je vais brûler la Libye, je vais distribuer des armes aux tribus, et des fleuves de sang couleront en Libye ». Va-t-il le faire pour la gloire ou pour le peuple? Mouammar Kadhafi ne peut distribuer une seule arme à quiconque en Libye, car cette arme sera retournée contre lui.

Je regrette de me retrouver dans cette position aujourd'hui. La première fois que j'ai entendu un discours de Mouammar Kadhafi, c'était dans un lycée du sud du pays en 1959. Il y affirmait qu'il voulait la libération du Congo. En 1960, je l'ai entendu condamner les essais nucléaires français en Algérie. En 1961, il s'opposait à la séparation entre la Syrie et l'Égypte. Et je l'entends dire aujourd'hui à son peuple « Ou je continue de vous gouverner, ou je vous tue et vous anéantis ».

Il n'y a aucune crainte à avoir, la Libye est unie. La Libye restera unie, et elle sera prospère. Et je dis au frère Mouammar de laisser les Libyens tranquilles. Il aura beau tuer, ce peuple, qui a sacrifié la moitié des siens contre Mussolini et Graziani, n'a pas abdiqué alors qu'il allait nu-pieds et qu'il était pauvre et mal éduqué. Les Libyens n'abdiquent pas. Omar Al Mokhtar l'a dit : « Nous n'abdiquerons pas. La victoire ou la mort ».

Lorsque j'étais membre du Conseil de sécurité représentant mon pays, j'élevais la voix contre les tueries à Gaza. Aujourd'hui Mouammar Kahdafi accuse les manifestants en Libye d'être des partisans de Ben Laden. Je demande au frère Mouammar : « L'enfant de 6 mois qui a été tué était-il un partisan de Ben Laden? » Et je demande aux membres du Conseil, mes frères : « L'enfant de 6 mois qui a été tué était-il un partisan de Ben Laden? ». Peut-on croire une pareille chose? La Libye a été créée par décision de l'Organisation des Nations Unies. J'implore les membres du Conseil de sauver la Libye. Je les implore de stopper le bain de sang, le massacre des innocents. Nous voulons sans tarder une résolution courageuse et ferme.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 40.